



# LES NOUVELLES DES LACS



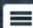
JUGON LES LACS  
COMMUNE NOUVELLE

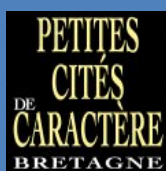
N°2 JUILLET 2016

## Sommaire :

- . Edito
- . Infos communales
- . Tourisme
- . Social et Solidaire
- . Environnement
- . Culture
- . Enfance et jeunesse
- . Décisions municipales
- . Infos Pratiques
- . Parole aux commerçants et artisans
- . Autour des Associations
- . Animations



 [Ajouter un commentaire](#)



Comme chaque année les élus sont confrontés à l'élaboration et au vote du budget. Ceci est un moment important dans la vie d'une municipalité, qui plus est, lorsqu'il s'agit du premier de l'ère d'une nouvelle collectivité.

Le 14 avril dernier, le conseil municipal a voté un budget de transition, lucide et ambitieux, à l'image de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle.

Pour établir ce budget primitif, il convenait de consolider les comptes administratifs des deux communes. Il en ressort un excédent de fonctionnement de 1 300 985 €, qui est affecté au budget 2016.

**Le budget de fonctionnement** de notre nouvelle collectivité s'équilibre à 2 738 428 €. Ce premier budget s'inscrit dans une année de transition et même si les ratios économiques permettent d'envisager l'avenir sereinement, il nous appartient d'ores et déjà de rationaliser certaines charges et de contenir les charges fixes.

Toutefois, ceci ne remet pas en cause notre volonté de soutenir les familles à travers la prise en charge partielle ou totale des frais de transports scolaires, de garderie, de repas scolaires, des temps d'activités périscolaires et des sorties pédagogiques.

Aussi, près de 20 000 € sont accordés au monde associatif, vecteur de lien social. Pour les acteurs de notre tissu économique (commerçants, artisans...) nous nous donnerons les moyens pour impulser un nouvel élan à une dynamique locale garant de la réussite des uns et des autres.

C'est dans le même esprit que la commune a obtenu le re-

nouvellement de son label « petite Cité de caractère », qu'elle concourt pour la troisième fleur et qu'elle ne ménage pas ses efforts pour obtenir le label village étape. Des engagements financiers, certes, mais qui contribuent à notre identité, notre attractivité et au développement de l'économie locale.

Côté recettes, le pacte financier dont bénéficient les communes nouvelles, dans notre cas pendant trois ans, commence à produire ces effets. Pour mémoire, cet avantage consiste à geler notre contribution au redressement de la dette de l'état, 37 000 € par an et à bonifier notre DGF (Dotation Global de Fonctionnement) de 5 % (22 000 €). Ainsi le gain annuel est de 59 000 €, soit 178 000 € au terme des trois ans. Le montant global de nos dotations et participations s'élève à 813 463 €.

Les impôts et taxes représentent 50 % de nos produits. Pour 2016 les taux d'impositions sont maintenus. Toutefois, dès cette année, il appartiendra au conseil municipal de définir la méthode et la périodicité pour converger vers une harmonisation de la fiscalité sur notre territoire, avec une entrée en application en 2017.

L'ambition nous a aussi conduit à voter 1 456 500 € de crédits pour de nouveaux **investissements** auxquels s'ajoute 561 800 € budgétés en 2015 mais dont les travaux seront réalisés cette année.

Cette prévision budgétaire intègre les réflexions, toujours en cours, de réhabilitation

de l'îlot de la gendarmerie et la création d'une maison des services. Une première enveloppe de 550 000 € y est allouée. Sur le projet de maison de santé pluridisciplinaire, s'il est prématuré d'évaluer le degré d'implication de la collectivité, 400 000 € ont été inscrits.

Parmi les autres investissements majeurs on y retrouve la mise aux normes de la cuisine de l'école de la Marette, la rénovation du transformateur, rue de St Etienne, la mise aux normes accessibilité du foyer rural et la création de toilettes publiques. Un programme conséquent, avec des travaux déjà réalisés sur St Igneuc et Jugon, sur Dolo il est prévu la réhabilitation des trottoirs et de la bande de roulement, dans le bourg sur la RD 60 vers Broons et La RD 16 vers Jugon. En matière d'aménagement (financé par un budget annexe), les travaux au lotissement des Liseux débiteront au mois de septembre.

Des engagements sont également programmés pour la transformation de la ZPPAUP en AVAP, pour les études sur les déplacements au sein de l'agglomération de Jugon et l'aménagement de la Rue des Grands Moulins.

En matière de financement, au regard du montant des marchés traités et des subventions qu'il est possible de recevoir, l'ensemble de ces travaux seront autofinancés en 2016.

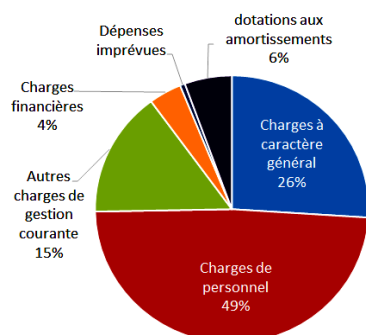
Amicalement vôtre,  
Eric MOISAN



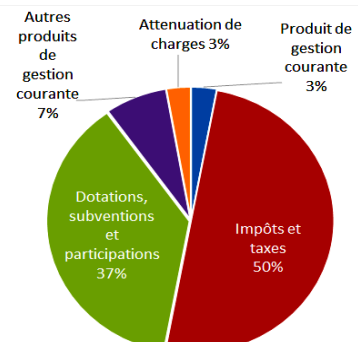
Eric MOISAN  
1er Adjoint  
Maire délégué de  
Dolo

## BUDGET 2016

### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



# INFOS COMMUNALES

## Etat Civil

### Naissances

06/01/2016 - Louis BLANCHARD  
22/02/2016 - Soen BOHÉAS  
28/02/2016 - Yaëlle NICOLLE  
07/03/2016 - Hugo MAIGNAN REBOUX  
24/05/2016 - Sam FRINQUARD  
24/05/2016 - Diego CROLAID DA SILVA VIEIRA  
27/05/2016 - Théa et Thais DELAMARRE  
12/06/2016 - Louan CHAPIN



### Décès

24/12/2015 - François LHOTELLIER  
01/01/2016 - Ernest CORNILLET  
02/01/2016 - Léon DUCHÊNE  
06/01/2016 - Louis HAMON  
09/01/2016 - Odette GESBERT  
11/02/2016 - Georges DURET  
16/02/2016 - Paulette HENRY  
22/02/2016 - Marguerite DESHAIES  
06/03/2016 - Thierry PIPEREL  
23/04/2016 - Marcel CAMARD  
06/05/2016 - Marcel PELLAN



### Mariages

05/03/2016 – Thierry LÉBOUCHER et Sabrina GUINARD  
07/05/2016 – Philippe LENORMAND et Stéphanie BERSON  
14/05/2016 – Thomas FERRY et Adèle LE GUEN  
04/06/2016 - Anthony PASQUET et Séverine SOLLIEC  
18/06/2016 - Jérôme LERAT et Anne-Violaine ODIE  
25/06/2016 - Joffrey LUCA et Floriane LE BORGNE



### Parrainage civil

26/03/2016 - Lywan TARDY  
14/05/2016 - Lilwenn FILY



## Urbanisme

### DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

|                       |                               |  |
|-----------------------|-------------------------------|--|
| Mr et Mme CHENAIS     | – La Tourelle                 | – Pose de velux et aménagement des combles                     |
| Me PETIT              | – 16 Rue de Penthièvre        | – Démolition mur de clôture en pierres                         |
| Mr SONDAZ Marcel      | – 9 Rue du Four               | – Rénovation ouverture et toiture                              |
| Mme FREIN Véronique   | – 3 Rue du Levant             | – Grillage, claustras, portail et portillon                    |
| Mr et Mme D'HEN HARDY | – La Grande Rue, Saint Igneuc | – Pose de deux velux   |
| Mr SOULABAIL Denis    | – 5 Rue de la Croix Made      | – Abri de jardin accolé au garage                              |
| Les Jardins du Cangué | – Cangué                      | – Montage tunnel plastique (288 m <sup>2</sup> )               |
| Mr et Mme DE LONGEAUX | – Les Touches, Saint Igneuc   | – Réfection couverture, création velux, changement menuiseries |

### DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

|                           |                                   |  |
|---------------------------|-----------------------------------|--|
| Mr KOMOROWSKI Tomasz      | – Le Bois Léard                   | – Construction d'une maison individuelle |
| Mr GUILLAUME et Me LEFORT | – Lotissement La Touche ès Bigots | – Construction d'une maison individuelle |

## Subvention communale relative au transport scolaire départemental

L'indemnité sera effectuée directement aux familles concernées, il est impératif de venir déposer en Mairie votre RIB, ainsi qu'une copie de la carte de transport. Date limite vendredi 15 juillet 2016.

## Logements communaux

Trois logements communaux (1 maison T3 avec terrain + 1 appartement T3 + 1 appartement T2 + sont disponibles dans le bourg de Dolo. Pour plus de renseignements contacter la Société SOLIHA (solidaires pour l'habitat) au 02 96 61 14 41.

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



# TOURISME

## “Peindre, c’est montrer l’invisible” Couleurs de Bretagne, Lundi 15 Août

Comme tous les ans Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle est le lieu de rendez-vous obligé des artistes peintres amateurs qui viennent, à chaque 15 août, dans le cadre de la manifestation Couleurs de Bretagne, dresser le portrait de notre petite cité et y saisir les scènes de la vie quotidienne. Il n’est pas nécessaire d’être un artiste accompli et reconnu pour participer aux Couleurs de Bretagne. La motivation des organisateurs n’est pas la compétition, mais la coopération. L’idée est de rassembler au même endroit une grande diversité de peintres, petits et grands, débutants et confirmés, pour que leurs styles et leurs visions s’enrichissent mutuellement. A cette expérience s’ajoute également le regard du public, qui toujours s’étonne et apprécie de voir son environnement révélé par des yeux différents. Si



“Peindre, c’est montrer l’invisible” comme l’a dit Jean-Luc Godard, la manifestation des Couleurs de Bretagne représente bien pour chaque artiste la possibilité d’exprimer et de communiquer ce qu’il voit et ressent dans un environnement que d’autres, qui parfois peuvent le cotoyer tous

les jours, ne perçoivent pas.

Ouverte à toutes catégories d’âge, en commençant dès les 3 ans (les petits sont assurés de recevoir un petit cadeau), la manifestation débute par l’inscription qui a lieu de 8h à 12h30, au Foyer rural (où les artistes sont cordialement accueillis par un petit déjeuner). Chacun s’installe à l’endroit de son choix dans la cité (à noter que cette année, pour le confort des artistes et du public, la Place du Martray et la rue des Châteaux seront fermées à la circulation). Les oeuvres doivent être rapportées en fin d’après-midi, vers les 16 h pour être évaluées par le jury. C’est à 18 h que prend place la remise des prix, suivie de l’exposition des oeuvres au public. La manifestation est ensuite cloturée par un apéritif chaleureux et convivial, quand les artistes peuvent finalement rencontrer leur public.

## 24ème édition du vide grenier, dimanche 4 septembre

L’Office de Tourisme organise la 24ème édition du vide grenier le dimanche 4 septembre 2016 dans le quartier historique de la Petite Cité de Caractère.

400 déballers et 10000 visiteurs sont attendus.

Comme l’an passé, des rues seront ouvertes vers le Grand Etang et la Petite Chaussée rendant ainsi le cheminement plus agréable.

Les conditions sont réunies pour une pleine réussite. Le site de Jugon Les Lacs, riche d’un beau patrimoine bâti et naturel, avec la place du Martray et ses ruelles adjacentes, son lac, est particulièrement approprié. L’accueil y est chaleureux avec la proximité des restaurants, des bars et de l’Office de Tourisme.

Une équipe de bénévoles (administrateurs, élus, volontaires) bien organisée, s’étouffe d’année en année.

Nous faisons appel à l’occasion, à tous les nouveaux volontaires qui veulent nous rejoindre en 2016.

Extrait du règlement : Sont autorisés : seuls les particuliers et les professionnels de la brocante vendant des objets anciens ou usagers.

Sont interdits : les articles neufs, les vendeurs ambulants de type vestimentaires, jouets, souvenirs, articles divers neufs.

Pour les exposants, deux possibilités :

- Réserver un emplacement : inscription le mardi 23 août de 10h à 12h à l’Office de Tourisme (aucune réservation ne sera faite par téléphone). Tarif : 3€ le mètre linéaire (minimum 6 mètres)

- Sans réservation : placement libre le jour de l’événement. Tarif : 2,50 € le mètre linéaire.

Déballage est autorisé à partir de 5 H. Venez nombreux!

## Inauguration téléski nautique



Une belle journée et beaucoup de monde pour l’inauguration du téléski nautique au Lou à Dolo samedi 18 juin. De nombreuses personnes se sont essayées au kneeboard ou au wakeboard après quelques démonstrations de sauts par les plus expérimentés, toutes étaient satisfaites

## Fleurissement

Cet été, Jugon Les Lacs Commune Nouvelle recevra la visite du département pour l’évaluation de la 3ème fleur.

## L'EHPAD a du talent

Le 7 juin 2016, la finale de bowling inter-établissement (EHPAD) a eu lieu à Dinan. Après avoir participé à une féroce compétition qui a duré plusieurs mois, quatre joueurs de l'EHPAD



de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle ont été sélectionnés pour la grande finale (Mesdames Louise Ollivier, Yvette Lory, Maria Gouya-Huet, et l'un des gentlemen de l'EHPAD – oui, il y en a plusieurs–, Mr René Beaurepaire). Tous ont défendu avec honneur et courtoisie les couleurs de leur établissement, tant et si bien que Mme Ollivier et Mr Beaurepaire, qui demeurent humbles dans la victoire, sont revenus avec une médaille. Il n'est donc que justice que l'EHPAD et la ville de Jugon-les-Lacs les félicite tous pour leur superbe performance et les remercie pour leur esprit sportif.

## Réussir son entrée à l'Ehpad

Depuis que les foyers-logements sont devenus des EHPAD, des établissements d'hébergement médicalisés et dédiés à la prise en charge de personnes âgées dépendantes et souvent affectées de sérieuses pathologies, la perception est que les EHPAD s'adressent principalement à ceux qui ont perdu toute autonomie. Les EHPAD sont perçus par la plupart des gens comme étant la dernière demeure : beaucoup se disent qu'en y rentrant une dernière étape est franchie et que l'on abandonne derrière soi toute sa vie.

Il n'est donc pas surprenant que l'entrée en EHPAD soit rarement un choix réfléchi et délibéré, mais souvent une décision prise dans la précipitation lorsqu'une situation de crise se présente (une chute, une hospitalisation, etc.) et que le maintien ou le retour à domicile de la personne concernée n'est plus du tout envisageable. L'EHPAD apparaît alors comme la seule solution pour résoudre un problème de dépendance devenu soudainement critique.

Le problème c'est qu'intégrer un EHPAD ne se fait pas magiquement, ni instantanément, car les places y sont de plus en plus rares et les listes d'attente sont souvent très longues. Considérer rentrer à l'EHPAD dans une situation d'urgence, c'est apparenter les EHPAD aux urgences hospitalières, ce qu'ils ne sont certainement pas. Par ail-

leurs, aborder les démarches d'entrée en situation de crise ressemble un peu au parcours du combattant, crée des situations inutiles de stress et de culpabilité chez la personne âgée concernée, qui en premier lieu doit être d'accord pour y entrer. Une fois ce préalable acquis, la famille doit compléter un dossier qui sera évalué par l'ensemble de la direction. Il faut savoir cependant qu'un dossier même dûment complété ne constitue pas la garantie d'une entrée immédiate car celle-ci dépend de plusieurs critères dont les plus importants sont : les places disponibles et l'état médical du futur pensionnaire, qui doit être évalué pour garantir qu'il ne souffre pas de pathologies que l'EHPAD ne pourrait assumer. D'autres critères interviennent, tels que l'antériorité de dépôt du dossier et l'évolution de la dépendance du futur pensionnaire. Une personne âgée ayant déposé il y a 5 ans aura la priorité sur une personne âgée ayant déposé son dossier la veille. A Jugon-les-Lacs Commune nouvelle, la liste des futurs pensionnaires en attente est assez longue. C'est pourquoi le statut des dossiers et les priorités sont discutés dans une commission régulière composée des maire et adjoint aux affaires sociales, de la directrice et de l'infirmière coordinatrice de l'EHPAD, et de membres du CCAS.



## Don du sang

C'est bon d'y penser toute l'année, n'attendez pas qu'un proche en ait besoin, le DON DU SANG c'est l'affaire de TOUS. Rendez-vous dans les collectes les plus proches, les besoins sont toujours importants. Vous êtes en bonne santé + vous avez un peu de temps = Donner un peu de votre sang. Mobilisez-vous Et parlez en entre vous. Prochaines collectes les vendredis 2 septembre et 16 décembre 2016 de 14h à 19h au foyer rural de Jugon Les Lacs.

On imagine donc bien sûr à quel point il est difficile d'anticiper sur une éventuelle entrée à l'EHPAD et de décider que le moment est venu lorsque l'on est encore en bonne santé. Il semble que cette décision n'appartienne pas à notre culture et pourtant elle permettrait d'aborder la question avec calme et sérénité, sachant qu'une entrée en EHPAD, faite sans préparation, souvent engendre chez le futur résident une certaine anxiété qui peut compromettre son adaptation à un nouveau style de vie.

Il est donc important de comprendre que le rôle de l'EHPAD n'est pas de gérer les dépendances, mais de proposer aux personnes âgées des solutions pour rompre l'isolement et la solitude, pour améliorer la sécurité et les conditions de vie, pour vivre normalement dans des locaux et avec des services adaptés à leur perte d'autonomie.

Anticiper sur une entrée à l'EHPAD c'est se donner les moyens d'être acteur de sa propre vie et de choisir son lieu de résidence, l'opportunité de se préparer psychologiquement et progressivement à un changement de vie, c'est protéger l'entourage familial qui parfois se déchire à cause de décisions conflictuelles, c'est prendre le temps d'étudier et d'aménager les conditions financières à l'avance pour plus tard vivre plus sereinement.

# Le jardin partagé « C'est reparti, pour une nouvelle saison cultivante et passionnée ! »

Pour sa seconde année d'existence le jardin partagé voit ses jardiniers et jardinières reprendre du service. Le groupe s'étoffe petit à petit, trois nouvelles familles viennent en effet de prendre en main leurs parcelles. (Rappelons que ces parcelles sont prêtées par la municipalité).

Les échanges de pratiques et les conseils des plus expérimenté(e)s vont permettre c'est sûr aux néo-

phytes, de récolter dans quelques temps, de magnifiques légumes et de fabriquer de beaux bouquets floraux.

Bientôt les épouvantails créés par des résidents de l'EPHAD reprendront du service et des maisons pour insectes fabriquées et données par Hubert Félin seront installées.

Une rencontre festive sera organisée afin d'ouvrir officiellement cette seconde année du jardin partagé.

Si vous êtes intéressés par une parcelle vous pouvez contacter la mairie



## ENVIRONNEMENT

### Quelques réflexions sur les déjections canines

Le sujet des déjections canines a été évoqué dans de précédents articles, sur des thèmes tels que nuisance et coût, stratégies de nettoyage développées par les villes pour garantir aux citoyens une certaine propreté. Le simple fait d'en parler démontre à quel point la profusion de chiens dans les villes et villages conjugue au manque de propreté et civisme de certains maîtres sont devenus des sujets de préoccupation sanitaire et financière que ce soit pour les grandes villes et les villages, en France et dans le monde entier. Les habitants de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle et les touristes ont pu se rendre compte, au vu de la quantité de déjections constellant les centres bourg, le bord des étangs, les espaces verts, que notre commune, et ce malgré les distributeurs de sacs gratuits à disposition, n'est pas épargnée par ce fléau. Espérons qu'une petite revue des méthodes de sanction déployées à travers le monde par les collectivités, lasses

de sensibiliser par la manière douce, saura convaincre les maîtres de chiens irrespectueux de l'environnement des autres.

#### **Stafford (Angleterre) – La méthode délation**

Toute personne donnant des informations sur un propriétaire de chien ne respectant pas ses obligations recevra en prime le montant de l'amende (soit l'équivalent de 90 Euros) payée par le propriétaire.

#### **Osaka (Japon) – La méthode Smartphone App**

Toute personne rencontrant sur son passage des déjections canines peut en prendre une photo et la télécharger sur une application, qui localisera ainsi l'endroit du délit et permettra à une équipe de passer faire le nettoyage. Pas de sanction du propriétaire de chien mais imaginez le coût exorbitant pour tous les habitants.

#### **Mexico City (Mexico) – La méthode Récompense High Tech**

Les propriétaires qui nettoient après leur chien se voient offrir des heures gra-

tuites de connexion Internet dans les parcs publics chaque fois qu'ils déposent un sac de déjection canine dans des poubelles spécialisées.

#### **Knowville (Tennessee, USA) – La méthode génétique**

En plus d'être traçable par puce électronique, les chiens doivent désormais être fichés par leur ADN. Cette information unique à chaque animal permet via l'analyse de déjection canine, d'identifier le chien et son propriétaire. Il incombe au propriétaire de payer le coût (élevé) de l'analyse ainsi qu'une amende.

#### **Paris et Lyon (France) – La méthode Répression**

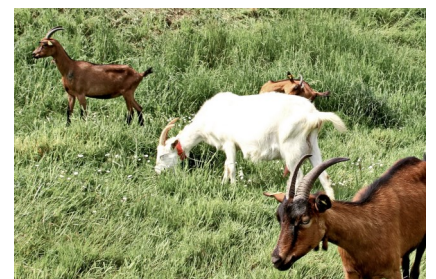
Tout maître pris en flagrant délit de non-ramassage risque désormais une amende dite de 3e classe (soit 450 €), et de 4e classe en cas de récidive (soit 750 €). De quoi se payer pour 450 € environ 5700 sacs et pour 750 € environ 9370 sacs.

## Éco-pâturage

Depuis Avril, vous avez pu voir des moutons, des chèvres et un cheval brouter nos espaces communaux. Pendant cette année et à titre expérimental, ces animaux entretiendront les espaces difficilement accessibles autour

de l'EHPAD, de l'école de la Murette, l'ancienne gendarmerie et le bout de la ville.

Cela représente plus de 2 Hectares sur la commune.





# AFFAIRES CULTURELLES

## Exposition « peintres Africains »



Au jour où cet article est écrit, le 21 juin 2016, 350 personnes ont visité l'exposition des "Peintres africains" dans l'église de Lescouët. Il reste encore 9 jours avant la clôture, durant lesquels l'équipe de bénévoles et la mairie de Jugon-les-Lacs comptent bien encore accueillir d'autres visiteurs. La visite de l'exposition était proposée comme

point central de plusieurs balades autour du bourg de Lescouët pour inviter à la découverte de son histoire, de ses demeures remarquables et de sa sérénité. Choyée par "ses" bénévoles, l'église de Lescouët a émerveillé les visiteurs par sa beauté emprunte de simplicité et s'est révélée être le lieu idéal pour une exposition présentant des œuvres bariolées et originales. Pari donc réussi, et ce grâce aux bénévoles qui auront totalisé 135 heures de permanence et auront assuré un accueil enthousiaste et chaleureux.

## BIBLIOTHEQUE

### NOTRE SELECTION

L'inscription à la bibliothèque pour les vacanciers est de 3 euros et 50 euros de caution.

Les trois ouvrages présentés sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés.

## Le chagrin des vivants

Durant les cinq premiers jours de novembre 1920, l'Angleterre attend l'arrivée du Soldat inconnu, rapatrié depuis la France. Alors que le pays est en deuil et que tant d'hommes ont disparu, cette cérémonie d'hommage est bien plus qu'un simple symbole, elle recueille la peine d'une nation entière. A Londres, trois femmes vont vivre ces journées à leur manière. Evelyn, dont le fiancé a été tué et qui travaille au bureau des pensions de l'armée ; Ada, qui ne cesse d'apercevoir son fils pourtant tombé au front ; et Hettie, qui accompagne tous les soirs d'anciens soldats sur la piste du Ham-

mersmith Palais pour six pence la danse. Dans une ville peuplée d'hommes incapables de retrouver leur place au sein d'une société qui ne les comprend pas, rongés par les horreurs vécues, souvent muettes, ces femmes cherchent l'équilibre entre la mémoire et la vie. Et lorsque les langues se délient, les coeurs s'apaisent.



## NOS ATELIERS



Atelier lecture avec l'EHPAD

**Samedi 30 Juillet 2016 de 11h15 à 12h15** : Animations en anglais pour les ados/adultes. Gratuit, sur inscription à la bibliothèque.

**Samedi 06 Août 2016 de 10h30 à 12h30** : Atelier « Scrapbooking » avec Christine Gouya (à partir de 10 ans). Sur inscription à la bibliothèque. Gratuit. Une participation sera demandée pour le matériel.

**Samedi 27 Août 2016 de 11h15 à 12h15** : Animations en anglais pour les enfants. Gratuit, sur inscription à la bibliothèque.

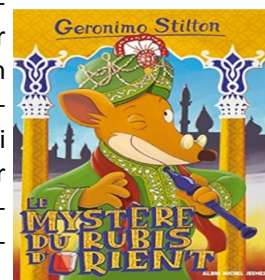
## L'Entrelacs

Pierre-Jean Varet, l'un des plus grands spécialistes de l'art du collage, auteur de nombreux ouvrages sur le sujet et créateur du musée "Artcolle" à Plémet, (le seul musée existant en Europe), exposera ses oeuvres en juillet et août ainsi que la plasticienne Sylvia Netchéva.

La galerie d'art est ouverte le vendredi de 10h à 12h ainsi que la samedi et dimanche de 10H30 à 12H30 et de 16H à 18H.

## Le Mystère du rubis d'Orient

"Scoutit ! J'ai accepté — bien malgré moi ! — de partir en Inde avec Farfouin pour escorter LA star de Bollywood, Ratnavali la Belle, sur le tournage de son prochain film. Notre mission est de protéger le Coeur d'Orient, un rubis magnifique qui semble attirer des convoitises... inattendues !"



## Je bricole

Tous les enfants rêvent de faire comme les grands. Avec ce livre sonore, ils pourront jouer les petits bricoleurs en s'inventant des histoires qu'ils pourront illustrer avec le son des outils.



## NOS HORAIRES

hors vacances scolaires

Mardi 17h-19h

Mercredi 10h -12h

15h30 -18h30

Vendredi 17h -19h

Samedi 10h30 -12h30

Juillet - Août

Mercredi 17h-18h30

Samedi 10h30 -12h30

# ENFANCE ET JEUNESSE

## Sorties Scolaires 2015-2016

### Rencontre OCCE en Arts Visuels

Cette année, les élèves de CP-CE1 ont participé à un projet en Arts Visuels proposé par l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole).

Le jeudi 19 mai, ils se sont rendus à Plancoët, pour une rencontre avec d'autres enfants ayant pris part à ce projet.

Lors de cette journée, ils ont exposé leurs travaux, ils ont aussi pu voir les œuvres réalisées par les autres classes et enfin différents ateliers leur

ont été proposés : danses traditionnelles, poésie, tableaux de sable, chants...



### Ecole de BOTHOA



Mardi 26 avril, les élèves de CP et CE1 se sont rendus au musée de l'école de Bothoa, à Saint Nicolas du Pélem. Lors de cette sortie, les élèves ont vécu une journée d'école typique des années trente :

Arrivée à pied à l'école, leçon de morale et travaux d'écriture à la plume, repas à l'auberge de Lanrivain, divers ateliers l'après-midi.

### Petites cartes postales chorégraphiques

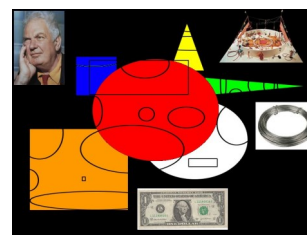
Le jeudi 26 mai, les 2 classes de CM1-CM2 ont pu finaliser leur projet annuel de danse contemporaine. Ils ont eu la chance de se produire sur la scène du Quai des rêves à LAMBALLE, devant les élèves des autres classes du secteur de LAMBALLE inscrites sur le projet.

Cette journée était l'aboutissement d'un ambitieux projet culturel visant à

faire découvrir la danse contemporaine aux élèves. Une chorégraphe professionnelle, Lucile SEGALA, est venue 4 fois à l'école pour travailler avec les 2 classes. Mais ce sont bien les enfants eux-mêmes qui ont créé leur chorégraphie originale et unique !

Ce projet culturel avait aussi pour objectif de travailler en arts visuels autour d'artistes (peintres, sculpteurs, photographes...) de toutes époques. Chaque classe devait choisir un artiste puis créer une œuvre en s'inspirant de lui. Les œuvres étaient ensuite exposées dans le hall du Quai des rêves.

Le 3ème axe du projet visait l'utilisation de l'outil informatique ; les élèves de-



vaient réaliser des "cartes postales" à l'aide du logiciel Photo

Filter, qu'ils envoyaient ensuite à quelques destinataires inscrits dans le projet.

Ce projet a réjoui les élèves qui se sont tous beaucoup investis. Ils ont pour nombre d'entre eux découvert la danse contemporaine et sont très nombreux à vouloir recommencer !

Les 2 chorégraphies seront présentées aux familles lors de la fête de la musique à Dolo le 21 juin, vers 20H00 sur la scène PETIT LOU. Venez nombreux pour les applaudir !



## Création d'une école unique sur deux sites

Les communes de Jugon les Lacs et Dolo s'étaient organisées il y a plus de 30 ans pour créer le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) afin de maintenir une école dans chacune des communes. La création de la commune nouvelle au 1er janvier dernier a impliqué de revoir les modalités de fonctionnement des directions de ces 2 écoles. L'Inspecteur de l'Éducation Natio-

nale a exposé les 2 choix possibles lors d'un Conseil d'école extraordinaire : le maintien de 2 écoles et de 2 directions, ayant chacune tous les niveaux de la maternelle à l'élémentaire, ou bien la création d'une école unique avec une seule direction. Le Conseil Municipal réuni le 25 février dernier a décidé de suivre l'avis favorable du Conseil d'école, à savoir la création d'une école unique avec une seule direction sur les

2 sites actuels. Cette décision permet de conserver la répartition des classes actuelles (maternelle et CM à Jugon les Lacs, CP et CE à Dolo). Le RPI cessera donc d'exister le 4 juillet 2016, dernier jour de classe pour l'année scolaire en cours, et la rentrée de septembre s'effectuera dans une école publique unique, avec une seule direction.



# Conseil Municipal des Enfants WEEK-END d'actions les 16 et 17 Juillet 2016

Les petit(e)s conseiller(e)s municipaux(ales) de la commune nouvelle, depuis leur élection, ne sont pas restés inactifs, ils ont participé tout au long de l'année à différentes activités et manifestations.

Si la citoyenneté a été au cœur des débats et des rencontres, ils ont aussi planché avec Gladis leur animatrice, sur la conception et la réalisation d'actions sur le territoire communal.

Trois projets sont nés de leurs réflexions et chacun des groupes de travail s'est donné pour objectif de les

mettre en œuvre avant la fin du premier mandat CME, les dates du 16 et 17 Juillet ont été retenues.

Trois projets pour animer la commune :

- **Une course à objets flottants en rivière dans le centre de Jugon :** « fabriquez vos propres objets flottants et venez faire la course !!!! »
- **Une conférence-Débat sur les histoires communales** à partir d'images et de photos de Jugon-les-Lacs et Dolo (l'avant et le maintenant)
- **Un mini-parc Animalier sur les bords de l'étang :** des animaux sur les

bords de l'étang (avec la participation d'éleveurs et d'associations)

En parallèle de ces manifestations nos petits conseillers municipaux, autour d'un pique-nique, recevront des enfants d'autres conseils municipaux de communes avoisinantes afin de partager et d'échanger sur leurs expériences et leurs projets.



Des affiches seront mises sur la commune pour préciser les lieux et les horaires.

## Quelques photos autour TAP 2015-2016



Pêche



Décoration char fête de la musique



Danse bretonne



Land art



Tir à l'arc



Informatique « P'tit journal »



Illustration



Cuisine



Mandala



Premiers Secours



Stand TAP au marché de Noël



Confection doudous et trousse pour les enfants d'OUGANDA. (Projet mené avec Charity Shop)



Bricolages



Totem fête de la musique

# DECISIONS MUNICIPALES

Résumé des conseils municipaux des 25/02/16, 24/03/16 et 14/04/16

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie et disponibles sur le site internet

## Affaires scolaires

**Subvention versée à l'école privée relatives aux repas de la cuisine centrale** 1.49 € par élève

**Subvention transport scolaire départemental** maintenir le versement de la subvention actuelle de 28 € pour les 2 premiers enfants et 14 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant (vignette demi-tarif) d'une même famille subvention.

**Transport scolaire communal à compter de la rentrée 2016 (organisation et tarif)**

La navette entre les deux écoles est assurée gratuitement. Pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2016, le Conseil Municipal donne son accord pour maintenir **le** tarif (inchangé pour la 5<sup>ème</sup> année) concernant l'utilisation du transport scolaire communal (suivant les critères de subvention du Conseil Départemental) avec inscription et règlement en mairie : 50 € pour le premier enfant, 30 € pour le 2<sup>ème</sup>, 30 € pour le 3<sup>ème</sup>, gratuit à partir du 4<sup>ème</sup>.

## Finances

**Subvention au CCAS** de 3 000 € par an pour financer les frais de ce service (aide sociale, personnes âgées...)

**Subvention à la caisse des écoles Jugon-Dolo** de 50 000 € pour financer les frais de cantine, fournitures scolaires et divers.

**Location étang du Lou.** Bail emphytéotique d'une durée de 35 ans afin de mettre à disposition gratuitement pendant une durée limitée à 3 ans l'étang du Lou à la société gestionnaire du téléski et ensuite le louer 1 200 € par an pour y exercer l'activité de téléski.

**Vote des comptes administratifs Dolo et Jugon Les Lacs 2015**  
Approbation comptes administratifs 2015 du budget général et de ses budgets annexes faisant apparaître un excédent global de 1 341 230.26 €

**Indemnités Maire et Adjoints**

Le Conseil Municipal donne son accord pour une fixation inférieure au barème.

## Subventions

**Demande de subvention dans le cadre du soutien à l'investissement local**

Sollicitation de l'aide de l'Etat aux travaux de démolitions et d'acquisitions immobilières pour l'aménagement du Centre Bourg pour un montant de 500 000 € HT et approbation du plan de financement suivant :

Montant des travaux ou acquisitions : 500 000 € HT

Montant de l'aide de l'Etat 80 % : 400 000 €

A la charge de la commune : 100 000 €

## Conventions

**Délibération du conseil municipal autorisant le maire à signer avec le conseil départemental des Côtes d'Armor le contrat départemental de territoire 2016-2020.**

**Reconduction de l'aide à l'accession sociale à la propriété en 2016** : reconduction du partenariat avec la CCAH pour l'année 2016 de contribuer à 50 % de l'aide versée par la CCAH.

**Transfert de la compétence piscine a la CCAH**

En application de la convention financière (approuvée par la CCAH le 19 décembre 2003) liant la CCAH et la commune de Jugon Les Lacs pour la gestion de la piscine, le déficit du fonctionnement de la piscine est pris en charge par la Communauté de Communes Arguenon Hunaudaye en quasi-totalité, la part revenant à la commune étant compensée par les recettes perçues de la part du gestionnaire du camping pour l'utilisation de la piscine par les campeurs en application et selon le calcul défini dans le contrat de Délégation de Service Public dont le terme est fixé au 31 décembre 2020.

Considérant que la piscine est reconnue d'intérêt communautaire, il convient d'en transférer la compétence et la totalité les charges et recettes y afférant tant en fonctionnement qu'en investissement, à la communauté de Communes Arguenon Hunaudaye, dès 2016. En conséquence, le contrat de DSP avec la SARL RIVIERE sera également transféré.

**Contrat de maintenance installations gaz** Validation du devis CSA pour un montant annuel de : 1470 € HT pour les installations de Jugon (école de la Marette, cuisine salle des fêtes, école de musique et terrain de football de Jugon), auquel il conviendra d'ajouter le montant pour les équipements sur Dolo.

## Achats

**Achats de petits matériels pour le service technique** pour remplacer des matériels usagers au fur et à mesure des besoins pour un montant de 6 000 €.

**Cantine Ecole de Dolo** Label Table : 1 chariot ergonomique + housse bactériostatique + 1 chariot de service = 899 € HT Devis KERFROID : 5 737.61 € HT pour l'installation de la laverie de la vaisselle

**Matériel informatique** : Pour répondre aux besoins des agents, Société BIS informatique qui intervient pour la bibliothèque et la mairie : 3 895.42 € HT



## Travaux & Aménagement

**Travaux d'aménagement du lotissement des Lieux 4 T éclairage public** : 48 000 € HT. Le SDE bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une subvention d'équipement : au taux de 60 % (28 800 €)

**Travaux école et foyer rural** : étude du cabinet Qualiconsult Sécurité pour :  
réhabilitation de l'office cuisine école publique de La Marette et acoustique du réfectoire : 1 475 € HT.  
mise aux normes PMR du Foyer Rural et la création de toilette publique : 1 475 € HT.

**VMC restaurant scolaire** 1 452 € HT pour la remplacer par CSA

**Voirie 2015** : tranche conditionnelle 2 Les Roches Blanches : 30 504 € TTC.

### Réhabilitation d'un logement sur Dolo

-Peinture M. SAUNEUF : 6 281.36 € HT  
-travaux d'isolation par l'entreprise de M. JOUAN.

**Inspection télévisée d'une partie de réseaux assainissement sur Dolo** (avant réfection voirie) 4365 € HT

**Modification du réseau d'eaux usées rue du Bocage** (refoulement gravitaire) pour un total de 57 519 € HT.

### Harmonisation des pratiques sur la fourniture et la pose de buses pour les agriculteurs et les particuliers

Toute pose de buses sur le domaine public doit faire l'objet d'une demande et d'une autorisation de la Mairie. L'entretien des ponts est à la charge du propriétaire du terrain desservi. Pour une entrée par parcelle, dans la limite de 9 mètres linéaires : Les buses sont à la charge du propriétaire, la mise en œuvre du pont est assurée par la commune (main d'œuvre, tracto et remblais) et financée par la commune. Le diamètre minimum de la buse est défini par le schéma directeur d'eau pluviale. (Vérifier les préconisations)  
En cas de renouvellement de vieux ponts (buse béton et état défectueux), application de la règle précédente, dans la limite d'un pont par parcelle.

### Harmonisation du fauchage

Fin mai, début Juin : Accotement et visibilité (virage, carrefour et panneaux)  
Septembre : accotement, douve et pied de talus (2 passes si nécessaire), accotements réalisés par le service technique de la commune.  
Entreprises : Lominé, Le Chevestrier, Sarl du Pont Hervé

**Point à temps et point sur travaux réalisés**, Yannick LOMINE et Philippe CLEMENT se chargent, de faire un état des lieux

**Balayage des rues** par l'entreprise THEAUD pour un montant annuel de 2 820 € HT

**Clôture et réfection terrain de sports école de Jugon** Clôture : Breiz Clôture : 4 257 € HT soit 5 708.40 € TTC  
Terrain de sports école de la Marette : SARL MCTP Le Gouray 2 260 € HT  
Entreprise PROTEA CREATION 1 370 € HT (préparation terrain et engazonnement).

**Eco-pâturage : Sté Patur'rance** : 4 827 € TTC

## Impôts

### Vote des taux d'imposition pour les budgets primitifs 2016

Considérant que le Budget Primitif 2016 peut être présenté avec des taux d'imposition inchangés (taxe habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti), le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition ainsi pour :

|                       | Jugon Les Lacs | Dolo    |
|-----------------------|----------------|---------|
| taxe d'habitation     | 18.52 %        | 21.38%  |
| taxe foncier bâti     | 21.73 %        | 23.89 % |
| taxe foncier non bâti | 76.00 %        | 109.74% |

## Urbanisme

### Droit de préemption urbain d'une parcelle sur Dolo

Considérant qu'il est judicieux de densifier en Centre-Bourg, la commune a préempté la parcelle cadastrée A n°1038 d'une superficie de 715 m<sup>2</sup> d'un montant de 2 145 € (net vendeur)

**Acquisitions immobilières** une partie de la propriété cadastrée n° 494 appartenant à M. SAVIN jouxtant la mairie afin de permettre une extension de celle-ci pour un montant de 10 000 € (estimation des domaines )

## Personnel

**Participation contrat de Prévoyance des Agents** à hauteur de 12 € par agent et par mois au prorata du temps de travail à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

### CDG : étude d'organisation des services techniques 8 645 €

Profiter de la commune nouvelle pour remettre à plat l'organisation du service technique en reconstituant une chaîne hiérarchique claire et partagée par tous, une définition des rôles et des missions de chacun afin que chaque agent trouve sa place au sein de l'équipe.  
-Parvenir à une organisation du service technique qui rassemble les agents de Jugon et de Dolo  
-Recréer du lien dans l'équipe via une meilleure organisation  
-Prendre du recul et se faire accompagner via un regard extérieur  
-Accompagner à la réalisation du règlement intérieur

## Questions diverses

**Bilan animation pour les aînés de la commune** et la fourniture de colis (pour les personnes ne pouvant y assister) est donné pour un montant global de 3 980.42 €

### Finition des travaux de la supérette et au manque de stationnement derrière la supérette.

les entreprises sont relancées pour les travaux de finition et la bande de stationnement sur la Place de la Poste le long de la supérette sera matérialisée en stationnement minute pendant les heures d'ouverture du magasin



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Mise à jour carte vitale



### Tous les ans

Grâce à ce réflexe, vous actualisez vos droits de façon régulière à l'assurance maladie, vous garantissez une prise en charge efficace et rapide de vos dépenses de santé. Vous pouvez le faire quand vous voulez.

Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la

rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute.

## Chèque-Sport 2016/2017 : pour bouger sans se ruiner !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque-sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs et sportives âgés-e-s de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-Sport et réduisent de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club

Cette année encore, à compter du 1<sup>er</sup> juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur [jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport](http://jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport) et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors

association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Infos : [jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport](http://jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport)



## Compteur Linky

ERDF, Electricité Réseau Distribution de France, remplace l'ensemble des compteurs d'électricité de la commune par des compteurs de nouvelle génération : les compteurs Linky. Ces compteurs offrent de nouveaux services aux habitants. Plus besoin d'être présent : le relevé se fait à distance, et devient quotidien. Sans rendez-vous : Les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service)

se feront sans dérangement, et dans des délais plus rapides (moins de 24h). Chacun dispose d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Chaque personne concernée reçoit un courrier d'ERDF entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose missionnée par ERDF informera elle le client de son passage 25 jours au moins avant cette même date. L'intervention dure environ 30 minutes et n'est pas facturée. Pour en savoir plus : <http://www.erdf.fr/linky>

## Gendarmerie Alerte fraude



Une évolution préoccupante du phénomène de **vols par ruse commis au préjudice des personnes âgées sur le département.**

### PHASE DU VOL PAR RUSE :

Les vols par ruse sont effectués tantôt par un ou plusieurs individus, agissant en couple ou pas.

Prétextant la vérification soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et, se revendiquant des entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux ou/et du numéraire.

Outre ces actions, d'autres personnes ont été démarchées pour du nettoyage de façade ou de la vente de tableaux sans qu'il n'en ressorte de vols. Pour l'heure, les faits se concentrent sur les régions de DINAN, LANNION et SAINT-BRIEUC.

L'analyse des faits tentés ou commis montre un créneau de commission principalement compris entre 10H30 et 15H00 sans pour autant qu'un jour ne se démarque.

### CONSIGNES A SUIVRE :

Si vous êtes victimes d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation de ces faits, notez les éléments importants : type de voiture utilisée, couleur, immatriculation, description vestimentaire et physique du ou des individus.

**Ne touchez pas les objets touchés, manipulés ou déplacés par les voleurs, ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique et scientifique.**

Prévenez très rapidement la GENDARMERIE (brigade locale ou le 17).

# PAROLE AUX COMMERCANTS & ARTISANS

## Nouvelle boutique Le Charity Shop



Nous avons le plaisir de vous informer que notre nouvelle boutique « Le Charity Shop », est ouverte depuis fin mai 2016, à la place de l'ancien supermarché Proxi « 17 Place du Martray, Jugon les lacs ».

Français, Anglais, Australien, tous ensemble, on a pu rendre présentable au public le magasin. En une semaine l'électricité, la peinture, le nettoyage, mise en place, l'aménagement des étagères, la présentation des articles dans les rayonnages... Tout a pu être réalisé grâce à votre mobilité toute génération confondue.

Un grand merci à notre plâtrier et électricien professionnel sans oublier le propriétaire « bailleur » qui se sont rendus disponibles pour effectuer les travaux très rapidement.

Vous trouverez notre boutique plus spacieuse qui laisse la pos-

sibilité aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes de passer entre les allées sans difficulté. Vous y trouverez des articles à petit prix. La boutique est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 10h15 à 12h30 et de 14h45 à 17h et le samedi et dimanche de 10h15 à 12h30. Un accueil chaleureux vous sera offert.

Nous tenons à remercier tous nos clients qui nous soutiennent en nous déposant leurs dons tout au long de l'année. Maintenant nous avons la possibilité de stocker dans l'arrière-boutique « la réserve » vos dons que vous nous apportez tous les jours. Sans vous la boutique ne pourrait exister alors n'hésitez pas à franchir notre porte vous ferez un bon geste pour une bonne cause. Vous pouvez aussi nous adresser vos dons « chèque » directement à Hospice Africa France 2 place Martray 22270 Jugon les lacs. Sur demande on vous fournira une attestation de don afin d'obtenir une réduction d'impôt.

Nous « avons avantage » pour les bénévoles et clients Anglais d'améliorer notre Français et que pour les bénévoles et clients Français notre

Anglais se perfectionne !

Nous sommes une équipe de bénévoles (Anglais/Français) qui donne de notre temps en demi-journée (2 heures) pour tenir la boutique. Si vous avez du temps de disponible vous pouvez venir nous rejoindre en nous contactant ou en vous présentant directement à la boutique car nous avons besoin de vous pour faire des roulements même pendant les vacances.

Nous vous remercions de votre participation et de votre soutien pour la cause d'Hospice Africa France. Le but de notre association est de promouvoir les soins palliatifs, dans une forme abordable et appropriée, dans les pays d'Afrique Francophones.



## Du nouveau sur la commune

### En matière de carton...



Installée depuis août 2015, 15, rue de Penhièvre à Jugon les Lacs, Laurence Desoeuvres fabrique des meubles, luminaires et divers objets en carton de récupération. Elle vous propose de venir découvrir ses réalisations à son atelier tous les samedis de 10h à 19h ou sur rendez-vous au 06 84 55 57 43.

### Les jardins de Cangué

Production de légumes de saisons, petits fruits, œufs, plants et aromatiques cultivés selon le mode de la permaculture.

Vente directe à la ferme du Mardi au Vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Le Samedi de 10h à 12h30.

N'hésitez pas à prendre contact pour tous renseignements 06.51.41.69.98 ; [les.jardins.de.cangué@gmail.com](mailto:les.jardins.de.cangué@gmail.com); et sur Facebook :« les jardins de Cangué ».



### Serge LABBE, Boucher Charcutier traiteur depuis

20 place du Martray

02 96 31 70 70 - 06 81 04 40 85

Serge vous informe de l'ouverture d'un rayon pain, viennoiserie et pâtisserie.

Pain et pains spéciaux fabriqués par un artisan boulanger de métier Pâtisseries présentées dans une vitrine réfrigérée séparée de la charcuterie.

Possibilité de livraison de pâtisserie fine, de plats cuisinés en camion réfrigéré, quelque soit la quantité, sur le lieu de votre choix.

Ouverture du magasin :

Du mardi au samedi de 7h à 19h30 sans interruption.

Dimanche, lundi et jours fériés de 7h à 13h (juillet et août).

Rayon Pain fermé le lundi.

### Glesker Informatique

A partir du 1er juillet Glesker informatique vous proposera ses services de dépannage et formation en informatique à domicile sur Jugon Les Lacs Commune Nouvelle et ses alentours. Pour tous renseignements, contacter le 07 68 67 67 13

# AUTOUR DES ASSOCIATIONS

## Maison Pêche et nature

L'été arrive et la Maison Pêche et nature aura le plaisir de vous accueillir pour des animations familiales ou individuelles que vous ayez de 4 à 104 ans!

Nous vous proposerons des activités de découverte de la pêche pour s'initier à la capture des petits poissons mais aussi des plus gros comme le brochet ou la carpe sur les animations "Je pêche mon 1er poisson" dès 3 ans ou encore "Ma première pêche aux leurres" pour les adultes et adolescents. Une des nouveautés de cette année 2016 sera "Je monte ma première ligne" qui comme son nom l'indique vous donnera les bases d'une autonomie à la fabrication de lignes de pêche au coup.

Nous vous proposerons aussi des activités de découverte de l'environnement avec les sorties "Les pieds

dans la mare" qui vous inviteront à la découverte de la richesse du monde aquatique par la pêche de petites bêtes. Les rendez-vous "Bricol'eau" nouveauté 2016 sauront ravir les 8-12ans amateurs de constructions et jeux nature.

Les sorties nocturnes intitulées "Ces bestioles si chères aux sorcières" restent un classique de la structure et conservent une place hebdomadaire durant l'été dans notre programme d'activité, chouette, chauves-souris et animaux de la nuit n'auront plus de secret pour vous.

Une exposition gratuite prendra place dans notre espace prévu à cette effet durant les mois de juillet et août, elle vous présentera des réalisations artistiques, des jeux, des reportages photos, ... des actions menées par la structure avec les scolaires de



est du département sur les communes comme Jugon les Lacs, Dolo, Tramain, Plestan, et bien d'autres.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'accueil de la Maison Pêche et Nature de Jugon les Lacs sur nos horaires d'ouverture visible sur notre site internet

[www.maisonpechenature.com](http://www.maisonpechenature.com)

ou pour plus d'information au 02 96 50 60 04

## Marché d'été St-Igneuc 3ème édition Pétanque des Lacs

L'association Jugon Autrement, organise une nouvelle édition du marché animé de producteurs locaux. Ils se dérouleront tous les samedis du 25 juin au 20 Août 2016, de 17 h à 20 h, sur le parvis de l'église de Saint-Igneuc à Jugon-les-Lacs.

Présence des producteurs, échanges de savoirs, musiques traditionnelles et d'aujourd'hui, concours de palets ou encore spectacle de rue vous seront proposés gratuitement.

Buvette avec dégustations de produits locaux ouvertes au public. Venez avec vos instruments et vos jeux pour passer un moment convivial. Actualité du marché, les exposants sur

[www.facebook.com/marcheproducteurslocaux](http://www.facebook.com/marcheproducteurslocaux)



### Election du nouveau bureau :

Président : LETELLIER NICOLAS  
Vice-président : HARDOUIN Ludovic  
Secrétaire : LETELLIER Delphine  
Secrétaire adjointe: HARDOUIN Rachel  
Trésorière GOUYA Michèle  
Trésorier adjoint : LE HARDY Jean-Paul  
Membres : LETELLIER Thierry, GOUYA Thierry, JARDIN Pascal, AOUTIN François, DRUET Christian.

**CONCOURS : Dimanches 10, 24 juillet, 7, 21 Août et Samedi 10 septembre à partir de 14h à l'école de voile**

## Randonnée Gourmande



Depuis 2010, à l'initiative de la présidente du comité des fêtes, Annick Rebours, une randonnée gourmande est organisée à Dolo.

La randonnée gourmande est un nouveau concept de randonnée qui se déroule sur une journée ( les premiers départs se font vers onze heures ) et où, le temps d'une marche, on peut faire la découverte

de sentiers pittoresques, du paysage et du patrimoine bâti.

La balade est ponctuée de cinq haltes où l'on déguste à chaque fois un plat ( apéritif, crudités, grillades, fromage, dessert ). Deux itinéraires fléchés sont proposés aux marcheurs : un de 15 kilomètres pour le plus long et le plus difficile, et un d'environ 10 kilomètres plus court donc et plus facile ( recommandé aux familles avec de jeunes enfants et à ceux qui ne souhaitent pas un parcours trop sportif, quelques passages

au bord du lac de Jugon pouvant présenter des difficultés ). Chaque étape est agrémentée de musique traditionnelle.

On retient de cette randonnée la convivialité, la bonne ambiance et la bonne humeur des 310 participants en 2011, des 400 de 2012, des 700 de 2013, des 900 de 2014 et 1000 en 2015.

La 7ème édition aura lieu le **dimanche 21 août 2016**. Il est recommandé de s'inscrire à l'avance.

Inscriptions : <http://randonneegourmandedolo.wordpress.com/>



# Entente des Lacs Football Club



La saison 2015-2016 restera une année historique pour le club Jugonnais. Né de la fusion des clubs de la Jugonnaise et de l'AS Dolo en 2009, l'Entente des Lacs aura finalement attendu, comme un clin d'oeil, l'année de la fusion des communes pour s'offrir une première montée dans l'histoire du club. En effet, l'équipe A, aura réalisé une saison parfaite (20 victoires en 20 matches de championnat) et évoluera en championnat de

D2 l'an prochain. Elle a complété sa saison par un joli parcours dans les différentes coupes : 3ème tour de Coupe de France en début de saison et 1/16èmes de finale de coupe du département.

L'équipe B complète la belle saison avec une 2ème place dans son groupe de D4. Le Foot-Loisirs, qui permet de proposer une autre forme de football en alliant sport et plaisir, a également trouvé sa place au sein du club en proposant des matches les vendredis soirs.

Coté jeunes, le club reste associé avec Plénée-Jugon et Tramain au sein du groupement des Vallées et permet à 131 enfants, dont la moitié licen-

ciée à l'Entente des Lacs, la pratique du football dès le plus jeune âge.

Pour sa prochaine saison, le club souhaite poursuivre son développement sportif avec notamment la création d'une équipe C. L'encadrement sportif sera toujours assuré par Patrick Lebreton. L'Entente des Lacs appelle donc les personnes intéressées à venir renforcer ses effectifs (seniors, Foot-loisirs ou bénévoles). Le club souhaite également renforcer ses infrastructures sportives dans le futur.

Coté manifestations, le club organisera pour la 4ème année les Festilacs et promet 3 soirées festives (22 et 29 juillet, 5 août) et animées aux habitants de Jugon.

Le président Jacky Briand tient enfin à remercier tous les bénévoles qui oeuvrent au sein du club mais également la mairie pour son soutien.

## PROGRAMMATION FESTILACS 2016

### Vendredi 22 Juillet

19H le clown bidouille (Spectacle magie, ventriloque, chansons...)  
20H et 22H Frère Morvan (Musique traditionnelle)  
20H25: D'ici de la (Electro festif)  
22H20 : Anova (Rock)

### Vendredi 29 Juillet

19H15 : 5 marionnette sur ton théâtres (Chansons à texte)  
20H30 et 22H30 : Les lunantrophes (Spectacle de feu et d'échasse)  
21H : Tricorne (Rock celtique)  
23H10 : TOI TOI ( Electro visuel)

### Vendredi 5 Aout

18H30 : École de musique traditionnelle cantonale  
19H30 et 20H30: Walter Sôp (Spectacle de bulles de savon géantes)  
19H55 : La bande Clarinette/tambours (Orchestre)  
21H : Transpher (Rock Celtique)  
23H : le dal dingo (Soirée dansante dans la salle polyvalente)

20èmes Festilacs  
à partir de 18h30  
JUGON-LES-LACS commune nouvelle  
vendredis  
22 juil. • 29 juil. • 5 août  
concerts & spectacles gratuits  
> musique bretonne  
> rock > pop  
> spectacles de rue ...  
REPAS SUR PLACE  
organisation Entente des Lacs Football-club Mairie de Jugon-les-Lacs

## Fête de la musique : encore un succès...!!

La fête de la musique 2016 a été encore une fois un véritable succès. La motivation des bénévoles a encore une fois prouvé le dynamisme et la convivialité qui règne sur notre commune sans oublier les bénévoles hors communes ainsi que nos d'jeuns, ados et pré-ados qui ont su se donner tout au long de cette soirée. Nous tenons à remercier l'ensemble des groupes de travail (parking, programmation, billetterie, buvette, restauration, crêpières, grillades, frites, électricité, fouée). Sans oublier, la commune, la communauté

de communes et toutes les personnes qui œuvrent au bon déroulement de la fête par leur soutien matériel (camions, télescopique, tracteur, etc...). Nous ne pouvons être que satisfaits au vu des retours positifs des groupes de musiciens reçus après la fête tout comme les commentaires relevés sur les livres d'or mis à disposition du public. Tout cela pour dire un grand BRAVO à tous les bénévoles et un grand MERCI à tous les responsables (le STAFF) qui ont su m'entourer pour organiser cette fête de la

musique dulcinéenne 2016. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2017 !

Merci à tous.



# ANIMATIONS

## Jeudi 14 juillet Place du Martray

**Animations Craies** par l'atelier dessin Céruleum

**Randonnée pédestre** au profit de l'association « Cloé ».

Trois circuits : 6 et 12km et 4km pour les personnes à mobilité réduite.

Inscription à partir de 15h. Départ 16h –16h30 devant l'office de tourisme

**Repas : Moules frites 8 €** organisé par le comité des fêtes de St Igneuc 19h

**Danse** avec la Rosargue à 21h

**Feu d'artifice** sur le lac vers 23h15 suivi d'un **Bal**



## Amicale Laïque des écoles

### Trail des Lacs et fête de l'école

**Samedi 2 Juillet** - Manoir du Lou

A partir de 13h30 Courses enfants et adultes (8, 14 et 23 km)



Inscriptions et renseignements traildeslacs.fr

**Baptême de l'air en hélicoptère au départ de Dolo**

45 € / personne pour 10 min de sensations garanties

Réservations au 06 09 70 91 24

**Jeux de foot, structure gonflable, pêche à la ligne, jeux de palets, salon de thé**

## Fête de l'école St Yves

**Samedi 2 juillet**

## Office du tourisme

### 3ème Rallye des loups

Rendez-vous à 13h30 le **mercredi 6 juillet** à la Salle des Fêtes de Dolo.

Un après-midi de rallye pédestre pour petits et grands à la découverte des activités de loisirs en Arguenon-Hunaudaye. Parcours facile. Jeux et énigmes au rendez-vous.

Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme. Goûter offert, prévoir des chaussures fermées ou bottes. Tarif 1€, réduit 0.50€. Contact et réservation : tél. 02 96 34 88 29

**Vide-grenier** Dimanche 4 Septembre

## Entente des Lacs Football Club

### Festilacs

**Vendredis 22 et 29 juillet et 5 août**



## Pétanque des Lacs

**Concours** les dimanches 10 et 24 juillet, 7 et 21 août et samedi 10 septembre à partir de 14h à l'école de voile. 4 € par personne, restauration et buvette sur place.



## Comité des fêtes de Jugon

**Fête folklorique** dimanche 28 Août au bord du Lac. Restauration à partir de 12h.

Groupes présents : la Rosargue, Les Balançières de la baie d'Yffiniac et le Bagad de St Cast « Salicorne ».

**Soirée Sosie de Coluche** avec repas le samedi 8 octobre au foyer rural à 20h.

## Conseil municipal des enfants

**Week-end d'action 16 - 17 juillet**

Une course à objets flottants en rivière dans le centre de Jugon+ une conférence-Débat sur les histoires communales

## Le Festival de jazz off

Il débutera par un concert Gospel le **14 août** à 18 h à l'église Notre Dame avec la Chorale Sunny Gospel de Tregueux et le pianiste Edouard Leys.

Entrée 5 € adulte, 2,50 € pour les moins de 12 ans.

Réservation dès maintenant à l'office de tourisme.

**Le 15 août** entre 12 h et 14 h 30 sur la place du martray : duo Ronan Pinc (jazz manouche) et le groupe Swinging duo (guitare saxo) joueront en alternance. Gratuit

A 17 h sur la terrasse du Croustilac (proche de la piscine) Ronan Pinc. Gratuit.

A 21 h, au bar des Lacs rue de Penthièvre : trio Soulttime. concert gratuit.

## Couleur de Bretagne

**Lundi 15 août**

## Comité des fêtes de Dolo

### Randonnée gourmande

**Dimanche 21 août**



## Club des Lacs

### Club des Aînés Ruraux de DOLO



**Randonnée** « Vers les chemins de la convivialité » **samedi 24 septembre**

**Spectacle folklorique** de la fédé départementale, salle Hermione « L'Acadie un pays qui se raconte » S'inscrire pour le transport en car. **Lundi 7 Novembre**  
Renseignements : 06 30 52 49 44

## Don du sang

**Vendredi 2 Septembre** 14h-19h

Foyer Rural de Jugon Les Lacs



## Club des Lacs

**Potée au chêne au loup** jeudi 13 octobre